

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 5 JUILLET 2021

PST

Dans le cadre du Programme Stratégique Transversal 2018-2024, approuvé par le Conseil communal, définissant les objectifs et actions de notre Administration, une évaluation à la mi-législature sur l'état d'avancement des actions a été réalisée. Celle-ci est soumise au Conseil pour approbation.

Appel à projets Pollec 2020

Dans le cadre de la Convention des Maires (fondée en 2008), la Commune d'Amay, à travers son Plan d'Action (PAEDC), s'est engagée à **réduire ses émissions de gaz à effets de serre de 40% d'ici 2030**.

L'Agence wallonne de l'Air et du Climat et le SPW DGO4 ont lancé en octobre 2020 un appel à candidature pour le suivi et la mise en œuvre des Plans d'Actions pour l'Energie Durable et la Climat (PAEDC) – POLLEC 2020.

Cet appel à projet comprenait deux volets : un volet « Soutien ressources humaines » et un volet « Soutien aux investissements ». L'administration communale a répondu aux 2 volets.

1. Volet ressources humaines

Le dossier rentré porte sur l'engagement d'un agent à mi-temps (B1) pour une durée de 24 mois et à la rémunération de sous-traitants pour des missions de communication et d'animation.

Le 17 décembre 2020 nous est parvenue la notification officielle du pouvoir subsidiant indiquant que le projet de la Commune d'Amay était retenu pour le volet "Soutien ressources humaines". L'agent POLLEC coordonne les actions du Plan Energie Climat pour les 2 années à venir.

Sa mission de coordination consiste à :

- évaluer les actions menées, mettre à jour le Plan Energie Climat et assurer son suivi ;
- mettre en place, mobiliser et coordonner l'équipe énergie climat interne à l'Administration et le comité de pilotage ;
- mobiliser l'ensemble des acteurs (citoyens, industries, commerces,...) par des actions de sensibilisation et une communication accrue ;



- renforcer la collaboration avec les acteurs du territoire (écoles, comités de quartier, centre culturel,...) ;

- mener certaines actions en matière de logements, mobilité, ...

Il travaille en binôme avec la conseillère Energie. Dès son entrée en fonction, il s'est attelé à la préparation d'une action prioritaire en matière de mobilité : l'installation de bornes électriques pour vélos et voitures.

Ce projet qui devrait voir le jour en automne 2022 a pour objectif de développer la mobilité douce et électrique.

2. Volet investissements

Le dossier rentré porte sur l'installation desdites bornes de recharge pour voitures électriques et vélos électriques.

- 5 bornes de recharge pour voiture permettant chacune de recharger 2 véhicules : Gare d'Amay – Collégiale (Place A. Grégoire) – Parking de l'école des Tilleuls – Administration communale - Avenue Hyppolyte Dumont (Eglise d'Ampsin)
- 3 emplacements vélos comprenant 3 bornes pour VAE et 5 places de parking vélo non VAE : Gare d'Amay (avec un abri) – Hall omnisports - Collégiale (à proximité de l'Office du tourisme).

Ce projet a été retenu par le pouvoir subsidant le 19 mai dernier. Il est subsidié par la Région wallonne à 75%. Cela signifie que nous disposons de 75.000 € de subsides pour le réaliser.

Dans ce cadre, un marché public de fourniture, le mode de passation (une procédure négociée sans publication préalable), les exigences techniques et les firmes à consulter afin d'acquérir lesdites bornes, sont soumis à l'approbation du Conseil communal. Ce projet dont le budget s'élève à 110.000,00 € sera financé par fonds propres/subsides.

Appel à candidature

Comité de pilotage PAEDC

Venez vous faire entendre !

L'atteinte des objectifs du Plan PAEDC nécessite la **participation des tous les acteurs locaux** : citoyens, entreprises, agriculteurs, associations, pouvoir public...

Pour participer à la mise en œuvre et à l'adaptation du PAEDC, **posez votre candidature afin d'intégrer le comité de pilotage du plan !**

Rôle du comité de pilotage

Le comité a pour objectif premier d'élaborer et de mettre en œuvre les actions permettant d'atteindre les ambitions de réduction des émissions de CO₂ du PAEDC.



Il est aussi invité à remettre des avis collectifs sur les projets envisagés par la Commune.

Comment s'impliquer ?

Les candidatures sont à envoyer **avant le 15 octobre 2021** à : planenergieclimat@amay.be en décrivant vos motivations à intégrer le **comité de pilotage du « Plan Energie-Climat »**.

Pour plus d'infos:

- Page « **Energie** » sur www.amay.be
- Quentin Lagaeyse, coordinateur du PAEDC, 0470/600.281 ou planenergieclimat@amay.be

Appel à projets "Wallonie Ambitions Or- Infrastructures sportives"

Depuis septembre 2020, le site du club de tennis d'Amay est en pleine mutation ayant pour objectif de faire revivre le club, ses infrastructures et de redevenir un club phare pour la Province de Liège.

Dans le cadre d'un partenariat privé-public entre le Centre de formation sportive, le TC Amay et la Commune d'Amay, un projet de construction/réaménagement complet du site du tennis est prévu.

Le CFS (Centre de formation sportive) souhaite acheter la structure couverte tennistique afin de créer un pôle CFS dans la province de Liège.

Leur projet reprendra les infrastructures suivantes (démolition de la structure couverte existante):

- Une piscine de révalidation et de cours aquatiques
- Une salle polyvalente pouvant être divisée afin d'avoir 2 espaces plus petits (cours de renforcement musculaire/danse/fitness, autre)
- Vestiaires
- Un centre médical de médecine du sport (kinésithérapeute, médecin,...), etc.

Puisque la structure intérieure de tennis va être démolie, le club de tennis se retrouvera sans structure couverte (terrains/vestiaires/caféteria), pourtant nécessaire à une pratique annuelle.

Par conséquent, un projet de construction/réaménagement du site du tennis est prévu reprenant entre autres 3 terrains intérieurs en green set, 1 caféteria, des vestiaires/sanitaires Hommes-Femmes-PMR, 3 terrains de padel semi-couverts, etc.

Le TC d'Amay quant à lui assurera la gestion du volet sportif du site avec pour objectif d'augmenter la pratique sportive féminine, de développer un pôle tennis PMR avec différentes collaborations, de développer le tennis "ELITES" et des partenariats avec les différentes implantations scolaires.

L'évaluation budgétaire approximative de ce projet est de 800.000,00€. Afin de faire aboutir ce projet d'envergure, il est nécessaire de trouver un mécanisme de subside. Notre Commune a donc décidé de répondre à l'appel à projets wallon "Wallonie



Ambitions Or-Infrastructures sportives" qui octroie jusque 2024, 5 millions/an pour soutenir le développement des infrastructures sportives en vue de renforcer la pratique du sport de haut niveau. Cet appel à projets permet une subvention à 75%.